

Syn 21

DOMINIQUE HERMANT

ETUDES SUR LES EVANGILES SYNOPTIQUES

II
ETUDES “ARCHÉOLOGIQUES”
SUR LES COUCHES RÉDACTIONNELLES
DES EVANGILES SYNOPTIQUES

EXPOSÉ DU PROJET

Après un préliminaire, j'exposerai, de façon aussi ramassée que possible, l'hypothèse d'ensemble à laquelle je suis parvenu sur la genèse des Synoptiques (Syn 22). Mais je consacrerai tout l'essentiel de mon effort (Syn 23 et 24) à essayer cette hypothèse, selon la méthode expliquée dans le préliminaire.

Je le ferai en replaçant les faits dans leur ordre chronologique. Je commencerai donc (Syn 23) par une étude des diverses sources, telles que j'ai été amené à les reconstituer (au moins dans leur substance) ; on pourra juger dans quelle mesure il est vraisemblable qu'elles aient, à un moment donné, existé sous forme de documents indépendants. Ensuite (Syn 24) je tenterai de reconstituer, toujours en soumettant ces reconstitutions à un jugement de vraisemblance, la série d'actes rédactionnels qui a conduit de ces sources à l'avant-dernière étape, celle qui précède immédiatement le travail des rédacteurs ultimes.

Mais pour ceux qui souhaitent progresser plutôt selon une démarche logique, il sera bon de lire, aussitôt après l'exposé de mon hypothèse (Syn 221), le chapitre sur le traitement des "doublets" (Syn 241), car il fournit quelques clés d'analyse auxquelles j'aurai à recourir à toutes les étapes, fût-ce en anticipant sur leur étude détaillée.

Il va sans dire que je ne prétends pas asséner des vérités, mais bien plutôt inviter au dialogue.

PLAN

Syn 21 I. Réflexions préliminaires

Syn 22 II. Hypothèse générale sur la genèse des Synoptiques

- | | |
|---------|--|
| Syn 221 | 1. Exposé d'ensemble de l'hypothèse |
| Syn 222 | 2. Sur l'hypothèse particulière de la double traduction |
| Syn 223 | 3. Relecture des témoignages anciens |
| Syn 224 | 4. Détail de l'hypothèse sous forme de synopse progressive |

Syn 23 III. Les sources des Évangiles Synoptiques :

- | | |
|---------|---|
| Syn 231 | 1. Le Document Originel (DO) |
| Syn 232 | 2. Le Livret de Miracles (LM) |
| Syn 233 | 3. Les sources de la tradition "double" |
| Syn 234 | 4. Autres sources ? |

Syn 24 IV. Des sources à nos trois Évangiles ; la première étape

- | | |
|---------|--|
| Syn 241 | 1. Le traitement des doublets dans les Synoptiques |
| Syn 242 | 2. Des sources à la rédaction pré-lucanienne |
| Syn 243 | 3; Des sources à la rédaction pré-matthéenne |

I RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES HYPOTHÈSES SYNOPTIQUES

1

L'ELABORATION DES HYPOTHÈSES

Ce qu'on recherche n'est ni l'expression abstraite d'une réalité concrète, comme lorsqu'on élabore la "théorie" mathématique d'un phénomène physique, ni une loi générale ou au moins répétitive, comme lorsqu'on élabore une "théorie" de l'évolution, par exemple. Il s'agit purement et simplement de deviner des faits ponctuels (qui a fait quoi ?) à partir d'autres faits, constatables (qu'est-ce que nous lisons ?). C'est pourquoi j'évite l'expression "théorie synoptique" et parle plus modestement d'une "hypothèse synoptique".

Une telle démarche ressemble, en réalité, à celle d'un détective qui s'efforce de reconstituer en imagination la suite des faits à partir des indices qu'il a recueillis (et que d'autres, souvent, ont laissé passer inaperçus). Mais la comparaison doit s'accompagner d'une critique du vocabulaire familier aux Sherlock Holmes quand ils décrivent leurs propres démarches. Lorsqu'ils parlent de "déductions" ou de "démonstrations", c'est une grave impropriété. On ne "déduit" pas, en rigueur de termes, une cause de ses effets (il y a toujours place pour une autre cause possible) ; et on ne "démontre" pas un fait (on le montre, ou on en trouve un témoin). Les auteurs de romans policiers le savent d'ailleurs bien ; la règle du jeu étant qu'ils ne quittent pas leurs lecteurs sur une incertitude, ils sont immanquablement obligés d'ajouter à la prétendue "démonstration" une confirmation extérieure, soit (ce qui est l'idéal) l'aveu du ou des acteurs, soit, à défaut, la mise en lumière d'un document ou témoignage irréfutable (une bande magnétique...).

La justesse d'une hypothèse de cette sorte n'est donc pas "démontrée" par la rigueur des raisonnements qui y ont conduit ; elle ne peut être que vérifiée a posteriori. Il est bien connu d'ailleurs qu'un raisonnement apparemment inattaquable peut aboutir à une affirmation fausse, et qu'inversement une affirmation juste peut naître d'une démarche d'esprit irrationnelle, voire bizarre.

Cela, faut-il le dire ? ne justifie pas qu'on s'abandonne, sans plus, au hasard de l'inspiration pour faire jaillir, telle une Athéna du crâne de Zeus, l'hypothèse géniale qui expliquera tout. Le labeur du raisonnement juste à partir des indices reste nécessaire (et, au surplus, plein d'intérêt !) Mais on ne devrait jamais oublier que ses conclusions restent des suppositions et requièrent, en un deuxième temps, tout un nouveau travail : celui de la mise à l'épreuve.

2

LA MISE À L'ÉPREUVE DES HYPOTHÈSES

Pour transformer, autant que possible, une hypothèse en certitude, il n'y a qu'une démarche possible, qui est l'inverse même de la démarche d'élaboration, et qui consiste à prendre l'hypothèse comme point de départ, puis à en dérouler la logique ("déductivement", cette fois) jusqu'à rejoindre des faits constatables. L'exemple parfait est celui de Le Verrier, trouvant Neptune au bout de sa lunette, à l'endroit prévu par son hypothèse. Ou encore celui du laborantin qui déduit d'une théorie l'expérience à mener pour reproduire un certain phénomène, et qui, de fait, le reproduit à volonté.

Concernant la genèse des Synoptiques, rien de tel n'est imaginable, ni l'aveu des responsables, ni la reproduction du processus ! Tout au plus l'explication d'un fait littéraire déterminé et limité est-elle confortée si on découvre d'autres faits analogues, où la même explication joue aussi bien. Mais on reste irrémédiablement sur le registre des hypothèses.

Reste alors à se demander ce qui fait qu'on a le droit de considérer une hypothèse comme préférable à une autre, ou même à toutes les autres (jusqu'à preuve du contraire...).

Les critères se ramènent à deux chefs : la valeur explicative de cette hypothèse (par rapport aux faits constatés) et sa vraisemblance (du côté des faits supposés). Les deux doivent fonctionner conjointement ; l'hypothèse la plus séduisante en elle-même doit évidemment être rejetée si elle se heurte à un seul fait dûment constaté ; mais inversement l'explication la plus logique d'un fait particulier ne saurait être retenue si elle ne tire pas une bonne dose de vraisemblance de son accord avec ce qu'on sait par ailleurs, ou avec le bon sens.

Chacun des deux types de critères, et le poids respectif à leur accorder, donnent lieu à une appréciation qui ne peut être que largement subjective. Ainsi, pour certains esprits, la vraisemblance psychologique d'un processus est plus déterminante que sa vraisemblance historique ; pour d'autres, c'est le contraire. Il y a là une réalité sur laquelle il ne faut pas se boucher les yeux.

Sur le plan de la valeur explicative, certains critères sont quantitatifs (combien de faits peuvent être rejoints à partir de l'hypothèse considérée) ; d'autres, qualitatifs, sont à la fois plus importants et plus délicats à manier. Quelques remarques dans les deux domaines.

Lorsque plusieurs faits sont groupés sous une même explication, sont-ils reliés entre eux, ou non ? Si oui (par exemple, la répétition multiple d'un trait grammatical ou stylistique), ils requièrent une explication en bloc, plus solide que celle d'un fait isolé, qui peut être attribué sans trop compromettre l'hypothèse à un hasard ou à une inadvertance. Si non, ils doivent être expliqués chacun pour soi ; mais alors, si une même hypothèse en explique un nombre plus ou moins élevé, elle acquiert une force considérable.

Quant à la qualité d'une explication, s'agissant d'actes humains comme sont les actes d'écriture, elle tient avant tout au caractère plus ou moins plausible des motifs qu'elle leur assigne. C'est plus vrai encore quand on suppose des actes exercés sur un document-source ; en effet, lorsqu'un homme écrit, beaucoup de choses lui échappent, et n'ont donc qu'une motivation faible et cachée ; mais, quand il corrige, c'est toujours le fruit d'une décision, fût-elle plus instinctive que raisonnée. Or les motifs humains n'agissent pas comme des mécanismes ; quand c'est eux qui sont à l'œuvre, l'enchaînement entre les faits supposés (par l'hypothèse) et les faits constatés (dans les textes) laisse place à un certain flottement ; celui-ci, qui disqualifierait une hypothèse scientifique, renforce plutôt ici la vraisemblance : aucun écrivain, ni même aucun transmetteur-remanieur, ne fonctionne avec une régularité d'ordinateur !

Pour serrer maintenant d'un peu plus près la notion de vraisemblance, je distinguerai une vraisemblance interne et une vraisemblance externe.

La vraisemblance interne d'une hypothèse n'est autre que sa cohérence, c'est-à-dire au minimum la compatibilité, au maximum l'harmonie, entre ses différentes composantes. Cette cohérence joue à tous les niveaux : une hypothèse portant sur un point limité n'acquiert sa pleine vraisemblance que si elle s'intègre bien dans une hypothèse plus large, et de proche en proche dans une hypothèse d'ensemble.

La vraisemblance externe, elle, est la compatibilité d'une hypothèse avec les données connues par ailleurs. Encore faut-il évaluer celles-ci et leur poids respectif. Le contexte historique des actes d'écriture qu'on s'efforce de reconstituer est lointain et n'est guère connu

que grevé d'interprétations. Les faits invoqués plus ou moins explicitement comme évidents (par exemple telle "loi" psychologique) demandent à être critiqués, eux aussi. Un piège consisterait à confronter une hypothèse, non à des faits avérés, mais d'autres hypothèses, données (parfois subrepticement) comme acquises. Un autre piège, tout aussi insidieux, est la pétition de principe qui consiste à tirer des textes une certaine vision de leur contexte historique (les communautés chrétiennes primitives) et à ensuite interpréter ces mêmes textes en fonction de ce même contexte, comme si on le connaissait indépendamment d'eux.

3

L'EXPOSÉ DES HYPOTHÈSES

Des réflexions qui précèdent ses dégagent quelques requêtes, qui dessinent le programme d'une modeste, mais réelle, ascèse.

Du moment que le processus par lequel on est "remonté" des faits aux hypothèses n'a pas de valeur proprement démonstrative, on pourrait, en pure logique, le passer sous silence. Mais ce serait priver celui qui a élaboré l'hypothèse du plaisir de retracer le cheminement de sa pensée. Ce serait surtout priver le lecteur d'une phase d'accoutumance qui peut lui être utile.

Au moins doit-on éviter de présenter ces raisonnements "élaboratifs" comme la démonstration qu'ils ne sont pas. Et l'on gagne certainement à ne pas trop s'y étendre, et à donner le maximum de développement au second temps de l'exposé, celui qui "redescend" de l'hypothèse vers les faits, et qui, en droit, est le seul à interpellier le lecteur et à réclamer de lui une prise de position réfléchie.

Ce second temps devrait se présenter comme une histoire, dont chaque étape soit vraisemblable (en elle-même, par rapport à son contexte historique, et par rapport au bon sens) et découle "logiquement" de l'étape précédente (la "logique" étant ici celle des motivations humaines), la dernière étape aboutissant aux faits dûment constatés, c'est-à-dire aux textes tels qu'ils se lisent aujourd'hui.

A aucune de ces étapes, la reconstitution ne saurait prétendre à une valeur probante au sens strict, mais seulement à une force persuasive, et celle-ci résultera de la clarté avec laquelle apparaîtront les motifs que l'on peut prêter aux actes d'écriture supposés.

Enfin, quand quelqu'un présente une hypothèse synoptique et s'efforce d'y rallier son lecteur, on lui serait reconnaissant de déclarer franchement en vertu de quels critères, jaugés selon quelle échelle de valeurs, il s'y est lui-même rallié. Cela paraît quasiment nécessaire si l'on veut que le lecteur, à son tour, puisse prendre sa position face à l'hypothèse proposée, avec toute la lucidité et la liberté dont il est capable. Je l'ai fait, pour ma part, dans le "Résumé de mes options de fond" (Syn 00).